

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

CAP - ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

GRETA des Yvelines (78)
Lycée Henri Matisse - Trappes

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des enfants de 0 à 6 ans dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les écoles maternelles et au domicile de l'assistant(e) maternel(le) ou des parents.
- Obtenir le CAP Accompagnant éducatif petite enfance en contrôle en cours de formation (CCF)
- Obtenir le certificat sauveteur secouriste du travail
- Obtenir le Certificat Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

CONTENU

3 unités générales :

UG 1 : Français - Histoire/Géographie

UG 2 : Maths/Sciences

UG 4 : Prévention Santé Environnement

3 unités professionnelles :

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant le SST et le certificat PRAP 2S

UP 2 : Exercer son activité en accueil collectif

UP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Chaque unité correspond à un bloc de compétences qui peut être suivi et obtenu individuellement. Chaque bloc obtenu est valable à vie.

Les titulaires de certaines certifications de niveau 3 minimum sont dispensés des unités générales.

TAUX DE RÉUSSITE

En 2025 :

Taux de satisfaction stagiaire : 98,5 %

Taux de réussite à l'examen : 93,75 %

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1160 h, variable selon positionnement, dont 560 h en entreprise

DATES

Date de début : 25 septembre 2026

Date de fin : 18 juin 2027

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

Formation accessible sans diplôme

Bonne expression écrite et orale

Capacité relationnelle

Disposer de bases en arithmétique (niveau fin classe de 3ème ou équivalent)

Bonne résistance physique

Absence de contre-indication au travail avec jeune enfant

Vaccination à jour

Réussite aux tests et entretien

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
SST - PRAP
CAP Accompagnant éducatif petite enfance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Autonomie assistée possible
- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

Certification RNCP n° 38565, date d'enregistrement 22/01/2024

Certificateur : ministère chargé de l'éducation nationale

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Emploi d'accompagnant éducatif petite enfance, ATSEM (sous réserve de réussite au concours), assistant maternel (sous réserve de l'obtention de l'agrément)

Code Rome : K1303 - Assistance auprès d'enfants

Poursuite de formation : DEAS, DEAP, TP ADVF

Session 2023/2024

Taux d'insertion global dans l'emploi : 73,3 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 53,3 %

Taux de poursuite en formation : 0 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Apports théoriques et pratiques
- Analyse de pratique
- Travaux de groupe
- Travaux pratiques en salle de puériculture et cuisine
- Validation par contrôle en cours de formation
- 68 heures en formation à distance

Pour vous inscrire, envoyer une lettre de motivation, un CV et copie de vos éventuels diplômes

soit par courrier

Greta des Yvelines

1 rue des frères Lumière

78370 Plaisir

Soit par mail à anne-marie.heude@ac-versailles.fr

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) :

7200 €. Prix en vigueur au 12/02/2024

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

Financement par la région Ile de France sous réserve de conventionnement

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

Accueil

01 30 85 78 78

contact@greta-yvelines.fr

Coordonnatrice Pédagogique

06 43 34 39 19

anne-marie.heude@ac-versailles.fr

CFP référente :

06 70 80 83 31

nella.chevalier@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.